Martigny, lundi 30 janvier 1933. **73me année** No 13.

LE CONFÉDÉRÉ

ABONNEMENTS :
SUISSE : Un an . . . fr. 8.—
Avec „Bulletin officiel" fr. 12.50
ÉTRANGER : Un an . . fr. 16.—
Avec „Bulletin officiel" fr. 21.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)
Compte de Chèques postaux : II c. 58
Joindre 20 ct. en timbres poste à toute demande de changement d'adresse

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS
PARAISSANT A MARTIGNY

RÉDACTION, ADMINISTRATION ET ANNONCES :
Avenue de la Gare **MARTIGNY** Avenue des Acacias
TÉLÉPHONES : Rédaction No 31, Administration et Annonces No 2.52

ANNONCES (O.F.A.) RÉCLAMES

le mm. ligne ou son espace		le mm. ligne 2 colonnes / 81 mm.
8 ct.	Canton	20 ct.
10 ct.	Suisse	30 ct.
10 ct.	Etranger	30 ct.
Avis mortuaires (2 col.)		20 ct.

Compte de Chèques postaux II c. 500

Régie des Annonces : ORELL FUSSLI-ANNONCES, Martigny, Avenue de la gare et succursales dans toutes les principales villes suisses.

Dans le jardin d'Eden

Il fait bon rencontrer, en ces temps de misère et de crise morale et économique, des êtres susceptibles d'enthousiasme, de grand enthousiasme.

M. Ch. St-Maurice possède ce don au suprême degré. Nous dirions qu'il a l'enthousiasme facile, pour ne pas dire enfantin. Sans doute, ses rêves ont-ils quelque chose de séraphique et, dans son sommeil, des anges roses, dodus et joufflus le doivent venir frôler de leurs blanches ailes.

C'est dans un de ses moments d'extase que M. Ch. St-Maurice a dû rédiger le petit aperçu historique — prétendu tel plutôt — sur l'activité du parti conservateur valaisan depuis 80 ans, qui a paru il y a deux semaines dans le *Nouvelliste*.

Nous n'avions pas pris la peine de relever cet article. Sans doute M. Ch. St-Maurice était-il seul à y attacher quelque importance. Poète échevelé, ami des dithyrambes, perdu dans les nuages et les phrases alambiquées, il était seul convaincu de sa valeur comme historien.

Mais il voudrait aussi en convaincre les autres. Et il tient à son aperçu soi-disant historique. C'est ainsi qu'il y revient dans le *Nouvelliste* de mercredi dernier en disant : « Nous avons montré une longue et droite avenue plantée de belles œuvres bien taillées ». (M. Ch. St-Maurice veut parler des œuvres du régime conservateur valaisan).

C'est bien en effet sous ce jour que le *Nouvelliste* fait voir l'activité du régime. Mais quel homme sérieux, sincère et objectif oserait affirmer que c'est bien cela ? Une large avenue, avec des arbres bien taillés, c'est très joli sans doute, et l'on se croirait dans le jardin d'Eden. Mais comme c'est peu conforme à la réalité ! M. Ch. St-Maurice oublie à dessein les fondrières, et que sur ces arbres dont il parle il y a beaucoup de plantes parasites.

Au surplus, le *Nouvelliste* se contredit quelque peu, car il a maintes fois laissé entendre que l'activité du parti conservateur ne s'est vraiment manifestée que depuis l'arrivée au pouvoir de M. Troillet. Que faisait-on auparavant ? Et lequel des deux a raison, de l'avocat apologiste de M. Troillet ou du thuriféraire nuageux du régime conservateur ?

Si M. Ch. St-Maurice veut faire œuvre d'historien, qu'il commence donc tout d'abord par se mettre d'accord avec lui-même. Qu'il n'oublie pas non plus que, si de belles œuvres se sont réalisées, il faut laisser à l'initiative privée sa part, et à tout le peuple valaisan son mérite, bien plus encore qu'au régime conservateur. Et puis, mettons dans la balance ces trente et quelques millions de dettes accumulées, qui, dans la large avenue dont parle M. Haegler, ne doivent pas passer inaperçus. Comme aussi les nombreux scandales financiers et autres qui ont marqué l'activité du régime conservateur. Un véritable historien écrirait une Histoire financière du Valais intéressante et édifiante au plus haut point. Et puisque M. Ch. St-Maurice prétend que « le parti conservateur-progressiste valaisan est à l'âge où la lumière donne en plein sur le front », on verrait si ce front est encore capable de rougir de confusion. Ce ne sont pas les raisons qui manquent.

En fin de compte, de toutes ses considérations soi-disant historiques, M. Ch. St-Maurice tire la conclusion que toutes les critiques et les attaques qui ont visé le régime conservateur étaient sans fondement puisqu'elles n'ont pu retourner l'opinion. Conclusion hâtive. M. le rédacteur du *Nouvelliste* méconnaît l'esprit traditionnaliste, nous allions dire « fataliste » de nos populations. Il oublie aussi, à dessein, que c'est en exploitant leur sentiment religieux, en se servant de la religion comme signal de ralliement, en accusant tous les adversaires du conservatisme d'être les ennemis de la foi catholique, que celui-ci a maintenu son empire. Le conservatisme valaisan est une puissance, nous le concédons, mais une puissance basée sur le mensonge.

M. Ch. St-Maurice a intitulé son dernier article : « L'idéale soudure ». Il a raison. Il écrit que le clergé vit « étroitement lié avec la société civile ». Il serait plus exact de dire : « avec le conservatisme ». Car il est bien vrai que nous avons en Valais le règne du cléricalisme.

La religion n'a rien à gagner à ces marchandages réciproques. Mais le conservatisme, lui, en tire quelques bénéfices. Aussi M. Ch. St-Maurice peut-il pousser ce cri du cœur :

« N'est-ce donc rien que ce rapprochement ? C'est tout. »

Oui, c'est tout pour le conservatisme. Mais qu'on ne vienne pas prétendre, comme le fait le *Nouvelliste*, qu'ainsi « on sert à la fois l'Eglise et le Pays ».

On ne les sert pas, on s'en sert.

Ern. D.

Sur le Valais...

(Suite)

Il est regrettable que Bourrit ne soit pas entré dans plus de détails sur les mœurs, coutumes, habitudes, traditions des Valaisans au XVIIIe siècle. Les renseignements qu'il nous fournit sont assez maigres. Le sens du folklore lui échappe ; c'est infiniment dommage, car il ne manquait pas de talent et aurait pu nous laisser un portrait fidèle de la vie de nos ancêtres. Peu de vues exactes, de notations précises, mais à foison, des tirades à la Jean-Jacques, des déclamations dans le goût du temps sur la frugale simplicité érigée en système économique. Il prêche le retour à la nature et à la terre, comme une panacée aux maux de l'époque. Pour vivre heureux, vivons cachés. Voire ! Tirer tout de son fonds, s'habiller de la toison de ses brebis, vivre de laitage et produits agricoles, attaché au sol nourricier, isolé « au milieu des débats des princes », loin des jalousies, de l'envie, de l'ambition, « des révolutions du commerce »... « qui font le tourment des hommes auxquels ils ne procurent que des moments aussi passagers que rapides d'un bonheur acheté au dépens de celui des autres ». Bourrit aurait pu garder par devers lui ses redondances d'économie politique, et nous faire voir ce qu'il a dû voir au cours de ses nombreuses pérégrinations chez nous, le Valaisan tel qu'il était alors, dans sa maison, dans la rue, au marché, au travail, ce qui serait autrement digne d'intérêt.

Il faut déchanter. C'est en faisant un cours d'histoire qu'il débarque à Martigny. L'Octodure des Romains lui inspire une fantaisiste affirmation. Les compatriotes du divin Jules auraient embelli le bourg dans l'intention « d'y passer les chaleurs de l'été, ou à dessein de s'éloigner des révolutions de Rome ». Mais l'aimable Bourrit regagne mon estime par un détail qui a son prix. Les maîtres du monde ont acclimaté à Martigny le généreux *La Marque*, le réputé *Coquempin* qu'il prise à l'égal des meilleurs vins. Il entrevoit aussi les droits de la femme. A Martigny, dit-il, « les femmes gouvernent les hommes ; leurs volontés sont des lois ; ce qu'il y a de remarquable, c'est que les hommes se trouvent bien de l'empire du sexe et que les maisons les plus opulentes, les plus heureuses, sont d'ordinaire celles que les femmes gouvernent. »

Il rappelle aussi qu'un évêque du lieu — car Octodure fut siège épiscopal — assista, en 381, au concile d'Aquilée. Le fait est exact ; il s'agit de notre grand S. Théodore. Une trentaine d'évêques se réunirent à Aquilée, — et quelques-uns d'illustres, en particulier saint Ambroise — pour juger et anathématiser deux prélats orientaux suspects d'arianisme, lesquels, entre parenthèses, se défendirent comme de beaux diables, mais en mauvais avocats, faisant appel à tous les fauxfuyants de la chicane. On doit aussi faire confiance à L. Duschêne, qui dit, en deux lignes, qu'un évêque d'Octodurus — le même — participa, au temps de saint Ambroise, à un synode milanais. Si les Martignerains ne sont pas fiers d'un évêque qui fut en relation avec le grand docteur de Milan ! Il est heureux que Bourrit se soit borné à citer une date ; il nous aurait servi quelques extravagances. L'histoire est malheureusement muette sur le rôle joué par l'évêque d'Octodure à ce concile, et ne le mentionne pas dans la liste qu'elle donne des épiscopes considérés comme étant les plus réputés.

Il logea à Martigny chez le Prévôt du Grand St-Bernard, alors M. Luder, dont il vante le mérite et les mœurs douces et simples, bien différentes, dit-il, « de celles des anciens Prévôts » du temps qu'on les choisissait dans la noblesse italienne. Ceux-là résidaient ordinairement à Aoste où « ils dissipaient en luxe et magnificence les biens destinés à l'entretien de la maison et au soulagement des passagers ». C'est heureusement bien changé, constate-t-il.

De Martigny, il se rend à *Saint-Branchier* et dans le val de Bagnes. A l'en croire, la *Drance* de Bagnes serait fort poissonneuse « du moins dans les endroits où il n'y a pas de cascades assez considérables pour empêcher le poisson de remonter ». Il ne pouvait manquer de faire l'éloge des pâturages de Bagnes, les plus beaux du Valais ; les moutons de l'endroit « sont réputés les plus délicats de la Suisse ». Agriculteurs, bûcherons, chasseurs, rompus à tous les métiers indigènes, les Bagnards trouvent dans leur vallée tout ce qui est nécessaire à une existence aisée. La terre leur produit la nourriture et toutes les choses indispensables, sauf le sel, qu'il faut bien importer. « S'ils avaient du sel, ils pourraient se passer du reste du monde ». Et de bon sens, point crédules par dessus le marché. Ainsi, ils n'ajoutent aucune créance à l'histoire qu'on a rapportée, à lui, Bourrit, « que les chasseurs suisses se découpaient le dessous des pieds pour mieux gravir les rochers », le sang en se coagulant ayant le don de produire une adhérence naturelle, comparable à celle que les varappeurs obtiennent par le moyen des espadrilles. Aussi bien, c'est équipés de bons souliers cloutés et munis de solides bâtons ferrés que les Bagnards partent pour leurs escalades.

La population lui paraît heureuse sous un gouvernement débonnaire. Toutefois, il entrevoit un germe possible de décadence, dans le fait qu'on y exploite des bains et des mines. On déboise les forêts pour ces mines, ce qui est une grande calamité, sans compter que les étrangers ont introduit « les commodites de la vie et bati des maisons qui annonçent déjà l'opulence » dans ces lieux encore tout pénétrés de l'esprit patriarcal. Toujours le rousseauisme qui pointe, préférer « un vil chaume à un palais de marbre ».

Du point de vue de l'alpinisme, la gloire de Bourrit, et qui ne lui sera pas ôtée, c'est d'avoir découvert, — grâce aux conseils de Murith — la « haute route », le chemin des glaciers qui va de Chanrion à Zermatt. Nous y reviendrons, de même qu'à l'ascension du Vélan, effectuée par le chanoine Murith.

De Martigny à Riddes, à part quelques villages qu'il ne désigne même pas, ce ne sont que gouilles, étangs, marécages, et prairies à demi submergées, petits îlots de bois « que les divers bras du Rhône séparent » ...« ces coupures forment des îles plus ou moins grandes qui font de jolis effets dans le tableau... »

Il a une intéressante page sur Isérables. Il le trouve décidément haut perché « presque au sommet d'une montagne ». Le chemin qui y mène « est dangereux dans la belle saison, et impraticable l'hiver ». Quatre-vingts familles demeurent là-haut, cultivant avec tant d'amour et de soins « leurs collines qu'elles paraissent des jardins suspendus dans l'air ». Les gens d'Isérables sont « simoles, droits, laborieux, bienfaisants, et, comme ils sont sans argent, ils n'ont ni pauvres, ni mendiants ; si l'indigence menace un de leurs compatriotes, tous se réunissent pour subvenir à ses besoins... On compte si fort sur leur bonne foi, que les rentes qu'ils doivent à leur Evêque, les revenus de la commune, les dettes des particuliers ne sont enregistrées sur aucun livre ; ils se contentent d'un *rentier* de bois, dont la longueur varie, mais dont la largeur est d'un pouce, sur lequel on met d'un côté la marque du débiteur, et sur l'autre la somme de la dette ».

Malgré cette indifférence comptable, Bourrit ne découvre que peu d'analphabètes à Isérables.

(à suivre) *Zg.*

La question des zones

Dans la séance que le Conseil fédéral a tenu vendredi, il s'est à nouveau occupé de la question des zones. Il a arrêté à ce sujet des instructions complémentaires à l'intention du chef du Département politique fédéral.

Ce qui laisse sous-entendre que la démarche diplomatique faite par la Suisse auprès de la France n'a pas abouti jusqu'au maintenant à un résultat satisfaisant.

La Suisse, jusqu'à maintenant, s'est toujours efforcée de faire preuve de bonne volonté en vue d'arriver à l'élaboration d'un régime qui puisse favoriser les relations entre Genève et les habitants des zones. C'est maintenant à la France qu'il appartient aussi de montrer ce qu'elle est disposée à faire dans ce domaine.

Journées suisses des sous-officiers

Cette manifestation, qui est fixée aux 14, 15, 16 et 17 juillet prochains à Genève, mérite tout particulièrement de retenir l'attention puisqu'elle fait prévoir la venue de plus de 3000 sous-officiers, de toutes armes. Le nombre des concours fixé à 31, dit, à lui seul, l'envergure de cette importante manifestation militaire qui a eu lieu tous les quatre ans.

Le Grand Conseil de Genève

étudie les nouvelles dispositions légales pour défendre la sûreté de l'Etat

Vendredi, le Grand Conseil a examiné les nouvelles dispositions légales que propose le gouvernement pour pouvoir atteindre ceux qui, par leur attitude, créent de l'agitation et entendent compromettre par leurs actes la sécurité du pays.

Malgré l'opposition des socialistes, l'entrée en matière a été votée par 58 voix contre 31.

L. Nicole communiste

Nous estrayons d'un article du « Genevois » les lignes suivantes.

Ecoutez ce que, hors de Genève, les chefs élus et responsables du socialisme suisse se voient contraints de répondre aux grossières fables de Nicole.

Le 14 janvier, dans la *Sentinelle*, quotidien socialiste, le conseiller national Achille Grospierre insiste sur l'étrange obstination du *Travail* qui cherche à supplanter la *Sentinelle* dans la classe ouvrière du Jura et de Bienne. On sait, en effet, que Nicole a offert des abonnements à moitié prix, dont *à perte*, pour s'infiltrer dans cette région.

« Si ce journal... n'aspirait qu'au socialisme, son effort porterait ailleurs... Quelles peuvent bien être les raisons de nos excellents amis du journal genevois pour insister sur cette pénétration... ? » écrit M. A. G. « Une seule cause subsiste : l'Esprit du journal. Le *Travail*, en effet, porte la démagogie à un haut degré... » Et il conclut : « La démagogie porte en elle la destruction rapide des forces existantes... »

Voilà qui est clair : Nicole travaille démagogiquement à détruire les forces socialistes de la région jurassienne... et de la nôtre, hélas !

Prenons le même journal du 17 courant. Le conseiller national E.-Paul Graber, que Nicole a cherché à faire sauter, écrit que, selon Humbert-Droz lui-même, Nicole évolue vers le communisme. « Toute sa faute », selon Humbert-Droz retour de Moscou, « est qu'il n'a pas suffisamment dénoncé les chefs de la droite (socialiste ! Réd.) et qu'il n'a pas réussi à faire rejeter les bureaucrates réformistes des syndicats. »

On n'ignore pas que c'est une des missions dont est chargé Nicole : il doit détruire le syndicalisme socialiste actuel et s'emparer des ouvriers. Pourquoi ? Le conseiller national Graber répond : *« Ce remarquable morceau de pathos communiste, de patois bolchévik, est bien pour montrer comment ces gens... sont un danger mortel pour la classe ouvrière qui, après avoir été envisagée par les uns comme chair à bénéfice et par les autres comme chair à canons, devient chair à massacre et à tentatives sanglantes. »*

La classe ouvrière, chair à tentatives sanglantes ? Le 9 novembre, tovarich Nicole. Voilà votre œuvre. Et il ose dire que le socialisme l'appuie !

Le 21 janvier, dans la *Sentinelle* encore, que dit M. Grospierre ?

Le titre « Une tempête sous un crâne » est déjà tout un jugement sur Nicole.

Que dit le texte ? En voici quelques passages (à tabac) :

« Depuis le congrès communiste d'Amsterdam où il s'est taillé un succès d'homme qui s'est fait bien rouler, L. Nicole en vient à trancher de tout en véritable prophète. Son moi s'est hypertrophié jusqu'à l'éclatement.

« De pareils cas ne relèvent pas du juge, nous en convenons, mais du psychiâtre... »

Et revenant aux manœuvres de Nicole pour substituer son journal à la *Sentinelle*, l'article conclut :

« Si nous en étions là, alors les ravages seraient en effet des plus redoutables parce que nous en serions au communisme tout simplement.

« Et, de cela, nous le disons clairement à Léon Nicole, les socialistes de Bienne et du Jura, pas plus que les organisations syndicales, n'en veulent à aucun prix. »

Des déclarations si catégoriques, après les événements de novembre, au moment où Nicole va passer devant ses juges, montrent avec la dernière netteté qu'il n'y a plus rien de commun entre cet affolé soviétique et le véritable socialisme suisse. On le savait depuis l'assemblée annuelle du 8 octobre. Seul Nicole a l'effronterie de se réclamer pour la galerie d'un parti qu'en fait il torpille. Et seul, le groupe genevois croit ou semble croire que Nicole est une victime de la cause socialiste.

Forts de l'opinion socialiste suisse, nous répétons, nous, une fois de plus, ce que nous proclamons depuis deux ans sans nous lasser et en voyant l'opinion devenir unanime dans notre pays : Nicole est un traître au socialisme ; les ouvriers sont pour lui chair à tentatives révolutionnaires ; il sabote leurs organisations ; son but, son rôle, son métier que ni la prison ni le sang ne lui feront lâcher, c'est de déchaîner la révolution en Suisse.

Le socialisme suisse le lui déclare avec autant de netteté que nous.

VALAIS

Assemblée des délégués du parti libéral-radical du District de Martigny

L'assemblée des délégués du parti libéral-radical des communes du district de Martigny est convoquée pour dimanche 5 février 1933, à 14 heures, à l'Hôtel de Ville de Martigny-Ville.

Ordre du jour : Elections au Grand Conseil.

Le Comité.

Assemblée des Délégués libéraux-radicaux du district d'Entremont

Dimanche à 14 heures une nombreuse assemblée des délégués des électeurs libéraux-radicaux d'Entremont s'est tenue à Orsières dans la salle de l'*Echo d'Orny*, sous la présidence de M. C. Crittin, conseiller national, président du parti.

L'appel a fait constater que toutes les communes du district étaient représentées.

Tout d'abord, M. Paul Troillet, député, souhaita la bienvenue à M. Crittin et aux différents délégués, au nom du parti d'Orsières, et signala l'importance du mouvement des Jeunesses libérales-radicales dont une section se constitue le même jour à Orsières.

M. Crittin prend ensuite la présidence de l'assemblée des délégués, tandis que les jeunes vont siéger dans une salle voisine sous la présidence de M. J. Martin.

M. Crittin remercie les délégués d'être venus aussi nombreux et fait un magistral exposé de la situation du parti.

L'assemblée adopte ensuite à l'unanimité les nouveaux statuts et désigne Sembrancher comme vorort de l'Association du district. Le bureau est ainsi composé : président, M. Voutaz, président de Sembrancher ; vice-président-secrétaire : M. Joseph Besse, de Sembrancher ; caissier : M. Paul Troillet, député, Orsières ; le comité est complété par MM. Paul Genoud, Bourg St-Pierre ; Henri Darbellay, Liddes ; Th. Gard, député, Bagnes ; Xavier Genoud, Vollèges.

M. Voutaz remercie l'assemblée de la confiance qu'elle vient de lui témoigner et en reporte l'honneur sur sa commune.

A ce moment, les membres de la section de Jeunesse font leur entrée dans la salle et s'unissent à leurs aînés pour écouter une allocution de M. le conseiller national Crittin.

L'orateur démontre combien le mouvement des Jeunesses libérales-radicales est réconfortant pour les anciens, car, dit-il, nous ne serons jamais assez nombreux pour défendre la liberté, si souvent menacée dans notre canton.

Puis, examinant la situation politique dans le district d'Entremont, M. Crittin signale que si nous avons subi deux échecs aux élections communales, ce ne sont pas comme l'ont prétendu certains adversaires, des défaites, car ils sont tous deux dus à des manœuvres déplorables et peu loyales de nos adversaires.

L'assemblée applaudit à tout rompre et chacun s'en fut regagner son village, heureux de cette journée qui a démontré l'unité et la vitalité du parti libéral-radical dans ce beau district d'Entremont.

Mr.

Jeunesse libérale-radicale

Association cantonale

Les délégués des associations locales sont convoqués à l'assemblée des délégués qui se tiendra à Martigny, Thea-Room de l'Hôtel Kluser, le 12 février 1933, à 13 heures précises.

Ordre du jour :

Lecture du protocole ;
Admission de nouveaux membres ;
Rapport annuel du C. C. ;
Rapport des caissier et vérificateurs des comptes ;
Nominations et décisions statutaires ;
Adoption d'un règlement du drapeau cantonal ;
Congrès 1933 ;
Election du 5 mars 1933 ;
Divers.

Le Comité cantonal.

Création d'une section de jeunesse libérale-radicale à Salins

Grâce à l'impulsion donnée par MM. Eugène Stalder, président de Salins, et Louis Roserens, il s'est fondé à Salins, dimanche 29 janvier, une section de Jeunesse libérale-radicale qui s'affiliera à l'Association cantonale.

Le comité a été composé comme suit :

Président : Basile Beytrison ; vice-président : Adolphe Carteblat ; secrétaire : Lucien Besse ; caissier : A. Locher ; membre adjoint : Louis Pitteloud.

M. René Spahr, avocat, représentait le comité central des Jeunesses libérales-radicales.

Cette nouvelle section ne manquera pas, à l'instar de ses aînées, de contribuer au développement du parti libéral-radical dans cette commune.

Bravo les Jeunes !

Fondation d'une section de jeunesse libérale-radicale à Massongex

Samedi 28 janvier crt, les jeunes adhérents au parti libéral-radical de la commune étaient réunis au café Jordan pour écouter un exposé de M. J. Martin, président cantonal des Jeunesses, sur les buts de ce mouvement.

Une section fut immédiatement fondée avec le comité suivant :

Président : Edouard Monnay ; vice-président : François Gasser ; caissier, Alph. Mariaux ; secrétaire : Louis Biolley ; membre adjoint : Sylvain Jordan.

Vingt-cinq jeunes gens ont immédiatement été acceptés comme membres.

Cette belle et brillante assemblée permet de bien augurer du résultat des élection cantonales.

Signalons en passant la politesse de l'agent local qui, à 23 h., entr'ouvrit la porte du local et s'écria : « Est-ce que vous vous foutez de la République ?... » et s'en fut sans autre.

Fondation d'une section de jeunesse libérale-radicale à Orsières

Comme nous l'indiquons d'autre part, pendant que les délégués du district d'Entremont étaient réunis en assemblée administrative, les jeunes siégeaient dans une salle voisine. Ils écoutèrent avec attention l'exposé que leur fit M. J. Martin, président des Jeunesses libérales-radicales, sur le but et l'organisation du mouvement en Suisse et en Valais. Immédiatement, les statuts furent adoptés et un comité composé de personnes décidées fut élu ; il se compose comme suit :

Président : M. Georges Thétaz ; vice-président : Camille Droz ; secrétaire : François Troillet ; caissier : Marius Volluz ; membres adjoints : René Bobillier, Emile Thétaz, François Schers, Jean Copt, Louis Thétaz, César Biselx, René Crettex.

Cette nouvelle section nous apporte 90 nouveaux adhérents ; elle sera reçue dans l'Association cantonale à la prochaine assemblée des délégués.

C'est la 2me section dans l'Entremont ; à quand la 3me ?

La section de Martigny organise une choucroute

La choucroute organisée par la section de Jeunesse libérale-radicale de Martigny est définitivement fixée au dimanche 19 février, à 12 h., chez Kluser. Les cartes, au prix de 3 fr. 50, vin compris, peuvent être retirées auprès de M. André Desfayes, président, et M. Jos. Kluser, secrétaire.

Comité exécutif de la L. J. S.

Nous apprenons que ce comité se réunira à Olten le 5 février 1933, pour délibérer entre autres sur un rapport qui sera présenté par M. Köng, sur la question de *l'assainissement des finances fédérales ;* un rapport de M. Guglielmetti, sur le *droit d'asile* (cas Pacciardi) ; admission dans le giron fédéral des sections cantonales de Vaud et Neuchâtel.

Propriétaires attention !

Défalcation des dettes. — En attendant la décision du Département des finances, ordonnant la réduction des taxes cadastrales pour les vignes défoncées et qui ne produiront quelque chose que dans quelques années, agriculteurs, qui savaient que jusqu'à votre dernier pouce de terrain, rien n'échappe à l'impôt pour vous, — que l'année soit bonne ou qu'elle soit désastreuse, — n'oubliez pas de solliciter la défalcation de vos dettes hypothécaires. Surtout, faites vite car c'est le 15 février, dernier délai, pour faire parvenir votre déclaration au Conseil communal, après avoir fait reconnaître vos dettes par vos créanciers.

Si la feuille de déclaration ne vous est pas parvenue, réclamez-là au secrétariat de votre commune, car toute absence de déclaration vous enlève tout droit de recours.

L'office cantonal des contributions a bien à sa disposition un service pour la recherche de tout objet pouvant procurer une recette à l'Etat, mais il ne faut encore compter sur lui pour venir en aide aux pauvres bougres endettés.

Listes électorales. — On nous signale que deux communes n'ont pas affiché en temps utile soit le 23 janvier, la liste électorale.

A St-Gingolph, M. le président Chaperon, avocat et député, a fait procédé à cet affichage le 26 janvier, et à Bourg St-Pierre, le nouveau président conservateur a attendu à samedi pour procéder à cette opération.

Il s'en suit que les électeurs voient leur délai de recours réduit dans des proportions inadmissibles, ce qui est illégal.

Nous rappelons que toutes les réclamations contre la liste électorale doivent être remises aux communes *avant le 2 février, à 18 heures,* (se faire délivrer un reçu ou expédier par la poste, recommandé).

Examens d'admission aux Ecoles normales. — Le Département de l'Instruction publique du canton du Valais porte à la connaissance des intéressés que les examens d'admission aux Ecoles normales se tiendront aux lieux, heures et dates ci-après :

A. Examens écrits.

A Martigny-Ville, à l'Hôtel de Ville, le 10 mars, à 8 heures et demie pour les aspirants et aspirantes des districts de Martigny, Entremont, St-Maurice et Monthey.

A Sion, à l'Ecole normale des instituteurs, le 10 mars, à 8 heures et demie, pour les aspirants et aspirantes des districts de Conthey, Hérens, Sierre et Sion.

A Brigue, au Pensionnat Ste-Ursule, le 10 mars, à 9 heures, pour les candidats et candidates de langue allemande.

B. Examens oraux.

Les candidats et candidates qui auront réussi aux épreuves écrites seront convoqués pour subir les examens oraux.

Les inscriptions devront parvenir au Département soussigné pour le 25 février prochain, elles devront être accompagnées des pièces suivantes :

1. Acte de naissance ; 2. Livret scolaire ; 3. Certificat de bonnes mœurs et d'aptitude par le curé de la paroisse et le président de la commune, éventuellement par le directeur de l'établissement fréquenté.

4. Certificat médical délivré par le médecin scolaire d'arrondissement.

Département de l'Instruction publique.

Reconnaissance genevoise envers les fantassins valaisans. — Après les événements qui se déroulèrent à Genève en novembre passé, un groupe de citoyens genevois reconnaissants prirent l'initiative d'offrir aux soldats valaisans et à l'Ecole de recrues qui contribuèrent au rétablissement de l'ordre, un témoignage durable et tangible de gratitude. Ce témoignage se présente sous la forme d'une brochure pleine de substance et d'intérêt. Les militaires y liront avec émotion le rappel des pages les plus graves de l'histoire de la République et canton de Genève, des heures troublées qu'il a vécues, de sa fidélité constante. Outre cette plaquette, agrémentée de vues de Genève, chaque soldat, sous-officiers et officier du Régiment 6 reçoit un tableau dû aux ateliers Sonor S. A.

La reine de Hollande en Valais. — Sur le conseil de ses médecins, la reine de Hollande va prendre quelques semaines de repos. Accompagnée de la princesse Juliana, elle partira samedi prochain pour notre pays.

De source officielle, on déclare que la reine de Hollande viendra séjourner en Valais.

Nécrologie. — Dimanche a été enseveli à Lausanne, à l'âge de 72 ans, M. Adolphe Imhoff, qui fut imprimeur de notre journal du 1er mars 1903 au 1er novembre 1908, date où il remit son imprimerie à MM. Pillet et Darbellay.

M. Imhoff s'était retiré l'année dernière à Lausanne où un de ses fils tient une pharmacie.

A la famille nos condoléances.

Banque Coopérative suisse

Bouclement annuel 1932

Le bénéfice annuel de l'établissement s'élève, le solde à fin décembre 1931 de fr. 42,836.66 y compris et après avoir fait des amortissements, à fr. 1,237,364.84 contre fr. 1,245,861.66 en 1931. Le Conseil d'administration proposera à l'assemblée générale, fixée pour le mois de mars prochain, la répartition suivante :

Dividende 5 % (1931, 5 ½ %), fr. 992,875 (1931 : 993.025) ; amortissement sur immeubles fr. 40.000 (50.000) ; au fonds de réserve ordinaire fr. 120.000 (120.000) ; à des œuvres d'utilité publique, fr. 40.000 (40.000) ; report à nouveau, fr. 44,489.84 (42.836.66).

Les fonds de réserves atteignent à la fin de cet exercice fr. 1,622.090 (fr. 1,461,200 en 1931).

Le capital social (parts entièrement versées), au 31 déc. 1932 est de fr. 20.488.000 (19.469.000).

Les dépôts ont augmenté en 1932 de fr. 5,701,600, soit : parts sociales, de fr. 1.019,000 ; obligations, de fr. 1,002,200 ; caisses d'épargne org. chr. soc., de fr. 1,361,300 ; vréditeurs, épargne et comptes-courants, de fr. 2,319,100.

Le bilan atteint le chiffre de 151,688,000 fr. contre 144,445,000 fr. l'année précédente.

Le mouvement de 1932 est de fr. 1,164,000,000.—.

MARTIGNY

Incendie à Martigny-Bourg

Samedi matin, à 4 heures, les ouvriers qui sortaient de l'Usine du Bourg constatèrent que le feu venait d'éclater à la rue du Mont. Ils donnèrent rapidement l'alarme et en quelques instants les pompiers de la commune furent maîtres du sinistre.

La pompe à moteur de la Ville avait été alertée, mais n'eut pas à intervenir.

L'immeuble incendié comprenait un bûcher appartenant à Mme Vve Darbellay et 2 granges, propriétés de MM. Michel Paccard et César Simon. Le bétail a pu être sauvé et tout se borne à des dégâts matériels.

Les pompiers doivent être félicités pour leur promptitude, car dans ce quartier le sinistre eût pu prendre de graves proportions.

Soirée du Martigny-Sports

La soirée du Martigny-Sports avait attiré la foule. Malgré deux autres manifestations dans la Ville, la salle était pleine.

Nous nous abstiendrons de parler de la soirée littéraire, parce que la grippe avait empêché le « Vieux Pigeonnier », société d'amateurs de Lausanne, de donner le programme prévu.

Disons que les pièces obtinrent le succès qu'elles méritaient...

Mais malgré toute notre sympathie pour le Martigny-Sports, qui n'y peut du reste rien, nous sommes obligés de dire que ce fut le plus mauvais des spectacles donnés à Martigny.

Entre la soirée et le bal, M. Leryen, le dévoué président du Martigny-Sports, réunit les invités. De cordiales paroles furent échangées entre lui, M. le président Marc Morand et M. Abel Vaucher, ce sportif ami de Martigny.

Puis ce fut l'heure de la danse, dirigée par l'orchestre Gigolette, qui fut très bon. On entendit quelques monologues donnés par des artistes du Vieux Pigeonnier, et M. le professeur Perret fit une belle démonstration de danse.

L'entrain fut complet et l'on dansa jusqu'au matin.

Félicitons le Martigny-Sports de la réussite de sa manifestation et souhaitons-lui aussi les plus vifs succès sur le terrain.

Harmonie municipale

Cette semaine : mardi, mercredi et vendredi, répétitions générales. Présence indispensable.

SUISSE

Les C F F vont créer deux nouveaux types d'abonnements

Les C F F créeront, le 1er mars 1933, deux nouveaux types d'abonnements qui satisferont aux vœux de nombreux voyageurs. Ce sont des abonnements pour un nombre déterminé de courses à effectuer sur un parcours donné, et valables trois mois.

Ceux du premier modèle (série A) sont des abonnements au porteur pour 20 simples courses et pour des distances ne pouvant dépasser 50 km. La réduction est de 30 % sur la taxe normale de simple course.

Ces abonnements sont destinés au service de banlieue. Ils seront très utiles aux personnes qui sont fréquemment appelées à voyager entre deux points déterminés, en faisant usage du chemin de fer dans un sens et d'un autre moyen de locomotion en sens inverse. Ils sont impersonnels et peuvent être utilisés par plusieurs membres d'une même famille ou plusieurs personnes d'une même entreprise, voyageant soit isolément, soit en commun.

Pour ceux du second modèle (série B) la distance n'est pas limitée. Ces abonnements sont nominatifs et valables pour 10 courses aller et retour. La réduction, par rapport au prix des billets ordinaires d'aller et retour, est d'environ 20 % jusqu'à 10 km., 25 % jusqu'à 30 km., 30 % jusqu'à 40 km., 35 % jusqu'à 60 km., 40 % jusqu'à 100 km. et va augmentant jusqu'à 45 % pour 150 km.

Les abonnements de cette série B seront surtout bienvenus pour les personnes qui ont à faire, en moyenne, un voyage aller et retour par semaine entre deux stations déterminées, par exemple pour aller faire visite à leurs proches le dimanche, voir leur médecin, se rendre à des marchés, concerts, conférences, cours, etc. La réduction des prix, au regard de la taxe des billets ordinaires d'aller et retour si importante qu'elle permettra des déplacements réguliers à grande distance à mainte personne qui, jusqu'à présent, devait y renoncer.

L'emprunt genevois

M. Picot, conseiller d'Etat, chef du Département des finances, a annoncé au Grand Conseil que l'emprunt de 35 millions de francs de l'Etat de Genève a été souscrit par 20 millions en conversions et 70 millions de souscriptions nouvelles.

Incendie d'une ferme à Bex

Un violent et rapide incendie a détruit, au-dessus de Bex (plus exactement entre Bex et le Bévieux), le rural de la ferme de l'hôtel des Salines, qu'administre M. J. Schwizguebel, marchand de bois. On ignore les causes du sinistre, mais il s'agit probablement d'un court-circuit dû à quelque défectuosité de la conduite électrique (la ferme des Salines est alimentée en courant par la dynamo de l'hôtel des Salines).

Le feu a pris aux environs de 19 heures ; le tocsin sonna immédiatement l'alarme et les pompiers furent aussitôt mobilisés. Ils parvinrent, après une heure d'efforts, à maîtriser l'incendie et à protéger la maison d'habitation attenant au bâtiment rural. Le mobilier et le bétail ont été sauvés ; la récolte de fourrages et une partie du chédail sont, en revanche, restés sur les flammes.

Une église incendiée

Dans la nuit de samedi à dimanche un incendie a complètement détruit l'église d'Ependes, sur la rive droite de la Sarine.

Le curé s'aperçut de l'incendie vers 23 h. 15, mais à ce moment, il était déjà trop tard pour circonscrire le sinistre.

La réduction des traitements refusée à Neuchâtel

Les électeurs de la ville de Neuchâtel ont rejeté par 2256 voix contre 1827 l'arrêté du Conseil général réduisant de 5 % les traitements du personnel communal.

Erreur ou jalousie ?

Ces derniers temps, l'on peut observer dans certaines revues aéronautiques italiennes et françaises des informations sur les résultats de la ligne expresse Zurich-Vienne de la compagnie Swissair, qui non seulement sont inexactes mais complètement fausses. Ainsi un journal français prétend que sur 100 vols de cette ligne, seulement 72 purent être exécutées, ce qui représenterait une régularité tout à fait insuffisante. Opposons à ces « nouvelles » les faits suivants : d'après les calculs de l'Office aérien fédéral à Berne, la régularité de cette ligne a atteint durant toute la saison une moyenne de *95,4 %*, ce qui prouve, tout en tenant compte de la nouveauté de cette ligne, quels bons témoignages méritent les pilotes, le matériel et l'organisation de ce service. La tendance de ces fausses communications n'est pas difficile à deviner : elle tâche d'insinuer auprès du public une certaine méfiance envers nos lignes expresses, d'autant plus que la Swissair restera aussi en 1933 l'unique entreprise en Europe pouvant exploiter de pareils services et s'assurer de ce fait au moins 2 à 3 ans d'avance dans le développement technique des lignes aériennes.

Suspension d'un instituteur

à Genève

Le Conseil d'Etat vient de prendre un arrêté législatif suspendant de ses fonctions l'instituteur primaire, André Ehrler, pour un discours prononcé le 22 décembre dernier à l'occasion d'un meeting convoqué par le parti socialiste en faveur de la libération de Nicole. André Ehrler avait prononcé des paroles outrageantes à l'égard des autorités fédérales et cantonales et de l'armée.

En flagrant délit

Un voleur a été pris en flagrant délit alors qu'il s'emparait dans une cave de bouteilles de vin. En quelques mois, cet individu avait dérobé pour plusieurs centaines de francs de bouteilles. Il s'agit d'un personnage qui avait été placé sous tutelle pour alcoolisme.

Le rapport sur les incidents de Genève

Samedi matin, le Département militaire fédéral a publié le rapport complet sur l'emploi de la troupe lors des événements du 9 novembre 1932 à Genève. Le juge d'instruction a entendu, secondé par des officiers de la justice militaire, 63 officiers, sous-officiers et soldats, 38 personnes civiles blessées et 169 personnes civiles non blessées, soit au total 210 témoins. Le rapport du Département conclut en rappelant à nouveau la décision intervenue le 22 ovembre.

Un atterrissage forcé

L'avion allemand Klemm L. 251, conduit par le mécanicien Frédéric Kaberer, parti de Cointrins (Genève) à destination de Stuttgart, a dû atterrir, samedi à 14 h. 30, à 300 mètres au nord-ouest du collège de Mies, à la suite d'une panne de moteur ; le pilote est indemne ; l'appareil a été conduit en camion à Coppet pour y être réparé.

BULLETIN

Les dernières journées de la semaine dernière ont été marquées par deux événements qui, pour n'être point inattendus, n'en ont pas moins une importance considérable pour l'avenir de l'Europe. Les ministères français et allemands sont tous deux démissionnaires.

M. Paul-Boncour tombe, victime de son manque d'énergie ; il a tergiversé entre les socialistes et les radicaux et pour finir s'est trouvé quasi abandonné.

Le gouvernement a été battu à l'article 6 de l'ancien projet du gouvernement portant rétablissement de la majoration de 5 pour cent sur les impôts qu'il avait demandé de rétablir.

Voici les chiffres du scrutin : Votants 572, majorité absolue 287, ont voté contre le gouvernement 402, pour 170. Parmi les 170 députés il y a 13 socialistes-fédéraux et républicains socialistes, 4 indépendants de gauche, 5 membres du groupe républicain, un indépendant de gauche, 131 radicaux et radicaux-socialistes, 13 membres de la gauche radicale et 4 députés ne faisant pas partie d'aucun groupe.

24 députés n'ont pas pris part au vote ; 17 étaient absents par congé.

Les nouvelles de ce matin annoncent que M. Lebrun a fait appel à M. Daladier et ce choix est assez bien accueilli. Il est regrettable que le président de la République n'est pas fait appel au leader socialiste Blum qui depuis 6 mois tire les ficelles dans les coulisses gouvernementales. Il eût été intéressant de voir si les socialistes auraient eu le courage de prendre le pouvoir, et de les voir à l'œuvre. La Chambre et le Sénat auraient toujours pu les renverser si leur programme devenait trop risqué.

Pour l'instant, le budget pour 1933 n'est toujours pas voté et le 1er douzième provisoire est bientôt échu ; il faudra en voter un deuxième et pendant ce temps la situation financière de l'Etat s'aggrave.

On prête à M. Daladier l'intention d'offrir quelques fauteuils aux socialistes.

En cas de refus de leur part, il orienterait sa majorité plus à droite.

En Allemagne, le président Hindenbourg a chargé M. von Papen de la création du ministère. Ce dernier est en pourparlers avec Hitler qui donnera une réponse aujourd'hui.

Mr.

PETITES NOUVELLES

La Paramount en faillite. — On mande de New-York qu'une demande de mise en faillite de la Paramount Public Corporation, une des grandes compagnies cinématographiques actuelles, a été déposée devant le Tribunal fédéral de New-York par trois actionnaires de cette compagnie. La Paramount n'a pas fait opposition à la demande de mise en faillite. Elle déclare n'avoir pas eu les disponibilités nécessaires pour faire face à ses obligations courantes.

La séance du Reichstag. — La séance du Reichstag, prévue pour mardi, a été renvoyée « sine die » pour cause de crise ministérielle. Le parti socialiste proteste contre cet ajournement. Le Centre n'a pas pris de décision.

L'Italie se libère de ses dettes de guerre. — Un communiqué officiel rappelle à la veille de l'ouverture des négociations italo-américaines sur les dettes de guerre, que l'Italie a déjà versé 41,066 mille 154 dollars aux Etats-Unis et 23,812,490 livres à la Grande-Bretagne. En outre, l'Italie a commencé de rembourser l'emprunt Morgan, le seul emprunt conclu après la guerre.

La grippe à Essen. — La grippe s'est beaucoup propagée à Essen, de sorte que de nombreuses écoles ont dû fermer leurs portes. Par suite des ravages causés par l'épidémie dans le personnel des postes, le service de distribution a dû être réduit.

Guilbeaux acquitté. — Après avoir entendu divers témoins, le colonel Duzon, commissaire du gouvernement a abandonné l'accusation. En conséquence le Conseil de guerrre acquitte le prévenu.

On sait que Guilbeaux avait été condamné à mort par défaut pour intelligences avec l'ennemi. Réfugié en Russie, il était rentré en France il y a quelques mois pour demander le relief de son jugement.

Nouvelles du jour

GRAND CONSEIL

Séance du 30 janvier 1933

Présidence : M. Thomas.

Après avoir rendu hommage à M. Pierre Zufferey, député de St-Luc, décédé récemment, le Grand Conseil poursuit la discussion en 2mes débats de la loi sur les routes. La commission est présidée par M. Kuntschen. La première commission avait été présidée par M. J. Couchepin. Rapporteurs : MM. Bourdin et Pétrig.

La commission fait diverses propositions concernant la mise à la charge de l'Etat du déblaiement des neiges (à concurrence de 50 % et de l'entretien des routes communales (80 %).

MM. *de Cocatrix* et *Lorétan*, conseillers d'Etat, s'élèvent contre ces propositions qui chargent par trop la caisse de l'Etat et nécessiteraient de nouveaux impôts.

M. *Troillet*, conseiller d'Etat, demande le renvoi de ces propositions à la commission pour en discuter avec le gouvernement.

M. *J. Couchepin* s'y oppose. Au cours de la discussion qui s'ensuit, M. Pétrig justifie ses propositions ; il estime que l'Etat peut se charger de ces dépenses supplémentaires et doit trouver des ressources, soit dans un impôt de crise, soit dans un impôt sur les successions. Après intervention de MM. Dellberg, Couchepin, Praz et Pitteloud, le renvoi à la commission est voté.

* * *

Les hostilités sino-japonaises

L'attaque du Jehol

La légation de Chine annonce que le 27 janvier les troupes japonaises ont attaqué le centre de la ligne de défense chinoise à la frontière du Jehol. Les Chinois, contraints d'abord à la retraite, ont rétabli la situation par une contre-attaque. Le combat continue.

* * *

A NATAL

Les Zoulous se battent

Une bataille s'est engagée entre 4000 Zoulous. On compte 2 morts et des blessés. Un grand nombre de huttes ont été abattues. La cause du conflit est une rivalité entre tribus. Des renforts ont été envoyés sur les lieux.

* * *

EN YOUGOSLAVIE

Le feu anéantit une ville

La ville de Touchilovats, comprenant des maisons de bois, a été presqu'entièrement détruite par un incendie ; la neige a empêché qu'aucun secours ait pu venir des villes voisines notamment de Carlovats.

* * *

La crise française

M. Lebrun fait appel à M. Daladier

En quittant l'Elysée, M. Daladier a déclaré aux représentants de la presse : « Le président de la République m'a demandé de former le nouveau gouvernement. J'ai accepté cette mission. Je n'ignore rien des difficultés de l'heure, mais je pense que les résoudre est une question de volonté et d'énergie. »

Que feront les socialistes ?

Il semble de plus en plus probable que les socialistes déclineront la proposition de faire partie du Cabinet. M. Daladier offrirait à M. Herriot l'air ou l'éducation nationale ; M. Paul-Boncour resterait au Quai-d'Orsay ; MM. Leygues, Sarraut, Queille et Chautemps garderaient leur portefeuille respectif ; M. Bonnet irait aux finances, et M. Roy, rapporteur général de la commission des finances, deviendrait ministre du budget.

Ford ferme ses usines : 100.000 ouvriers vont être réduits au chômage. — La compagnie Ford annonce la fermeture pour une durée indéterminée de ses usines aux Etats-Unis qui emploient au moins 100.000 ouvriers. Cette décision a été prise en raison de la grève déclarée brusquement par 6000 ouvriers. Les usines sont gardées par la police. A la direction des usines, on explique qu'il était impossible de continuer sans les services de la « Brigg Cy » dont 6000 ouvriers se sont mis subitement en grève pour protester contre une réduction de salaires.

La « Murray Corporation » déclare de son côté que 2000 de ses ouvriers vont se trouver privés de travail par suite de la fermeture des usines Ford.

L'hiver sur le Rhin. — Les glaçons charriés par le Rhin se sont amoncelés en amont de Coblence, à proximité des falaises de la Lorelei. La plupart des bateaux ont pris leurs quartiers d'hiver. La partie supérieure de la Moselle et la Sarre sont gelées en certains endroits.

Toujours la crise. — Un établissement de construction de matériel de chemin de fer de Raismes, près de Lille, qui occupait encore 2800 ouvriers, a décidé de fermer ses ateliers, en raison de la raréfaction des commandes.

LES SPORTS

Les championnats suisses de ski à Einsiedeln

Belles performances valaisannes

Nestor Crettex au tableau d'honneur

Les diverses épreuves du championnat suisse de ski se sont déroulées vendredi, samedi et dimanche devant un nombreux public et un temps superbe. Les Valaisans, les Julen, Hugon Lehner, de Zermatt, et Nestor Crettex, de Champex, se sont particulièrement distingués et ont fait montre de réelles qualités et de beaucoup d'endurance. Dans la course de fond seniors A, Elias Julen est arrivé 3me, à 10 secondes seulement du 1er et à 2 secondes du second.

Course de fond seniors A, 16 km. : 1. Peter Kuenzi, Kandersteg, 1 h. 14 min. 52 sec. ; 2. Fritz Bohren, Grindelwald, 1 h. 15 min. ; 3. *Elias Julen, Zermatt,* 1 h. 15 min. 02 sec. ; 4. Adolf Ogi, Kandersteg, 1 h. 15 min. 03 sec. ; 5. Willy Bogner, Allemagne, 1 h. 15 min. 50 sec. ; 6. Walter Prager, Davos, nouveau champion suisse, 1 h. 15 min. 52 sec. ; 7. P. Mugnier, France ; 8. Ernest Feutz, Murren ; 9. Léon Crétin, France ; 10. Frédéric Piguet, Le Brassus. 11. Adolf Rubi, de Wengen, qui partait favori, 1 h. 18 min. 50.

Seniors B, même parcours : 1. Gust. Julen, Zermatt, 1 h. 15 min. 41 sec. ; 2. Aug. Sonderegger, St-Gall, 1 h. 16 min. 58 sec. ; 3. Hans Anderegg, Ebnat, 1 h. 17 min. 26 sec. ; 4. *Nestor Crettex, Champex,* 1 h. 18 *min. 47 sec. ;* 5. Louis Ramu, Frutigen, 1 h. 19 min. 25 sec. ; 6. *Oswald Julen, Zermatt,* 1 h. 20 min. 03 sec. 7. Fr. Winkler, Lucerne, etc., etc.

Notons que Hugo Lehner de Zermatt est 6me du concours de descente seniors A et Alphonse Julen de Zermatt également est vainqueur du même concours, pour vétérans.

Tous les sportifs bas-valaisans ne seront pas peu fiers des brillants résultats qu'a obtenus notre sympathique ami Nestor Crettex, terminant la grande randonnée en excellente forme, à moins de 3 minutes du champion suisse 1933 Walter Prager, Davos, et battant de 3 secondes le grand favori de la catégorie A, Adolf Rubi, de Wengen.

Par ce magnifique résultat, Nestor Crettex s'élève en catégorie A et devra désormais concourir avec les as de notre pays. Nous le félicitons chaleureusement.

Nestor a vaincu grâce à son énergie et sa volonté : il nous avait dit, en s'arrêtant à Martigny pour se rendre à Ensielden : « Si je ne termine pas dans les 10 premiers (ce qui est obligatoire pour monter en catégorie A), je ne remettrai jamais plus des skis aux pieds ! ». Mais, réjouissons-nous, il les remettra, et pour le grand plaisir de tous les amis du ski.

Le hockey sur glace à Champéry

A Champéry, Lausanne II a battu Champéry II, 5 à 1. Temps partiels : 2-0, 2-0, 1-1. En revanche, Lausanne II a été battu par Champéry I, 5 à 2. Temps partiels : 2-1, 1-1, 2-0.

Succès valaisan à Kandersteg

Aimablement invité par la société de développement de Kandersteg, le Hockeg-club de Viège s'est rendu hier dans cette charmante station alpestre et a battu le H.-C. local par 4 à 1.

Le tournoi de Montana

Le tournoi de hockey de Montana s'est déroulé dimanche, sur la patinoire du lac Grenon, pour la troisième fois. Le challenge, gagné jusqu'ici par le Lycée Jaccard, lui a été ravi par Rosey qui le battit en finale. Montana a terminé 3me du tournoi, en battant nettement Lausanne-Star par 3 à 0.

Football : Monthey gagne.

Monthey jouait hier une partie décisive, à Vevey contre la première locale, championne du groupe. Les Valaisans ont fourni un effort considérable et ont réussi à battre le leader par 1 but à 0, but marqué au début sur une jolie passe de Forneris à Korber, qui marqua irrésistiblement. Par ce fait, Monthey s'approche dangereusement de la tête, et, grâce au nouveau centre avant Korber, nous gardons bon espoir que nos amis montheysans enlèvent le titre d'ici peu.

Moins chanceux, Sion a dû baisser pavillon, à Lausanne, devant Racing II, par 4 buts à 1.

Tennis

Vers la Coupe Davis 1933

On sait que c'est la France qui détient la fameuse Coupe Davis et cela depuis plusieurs années consécutives déjà. En 1931, elle faillit traverser la Manche, mais Cochet la retint in extremis. En 1932, ce sont les Américains qui tentèrent tout pour l'emporter avec eux, mais un autre as du tennis international, le Basque Jean Borotra, que l'on disait usé et atteint par la limite d'âge, se démena si bien qu'il gagna deux parties, qui devaient, normalement — disons plutôt suivant les pronostics, car l'on sait qu'en matière de sport rien n'est normal — revenir aux Américains, et, par contre-coup, sauva la Coupe Davis. La France avait eu chaud.

La polémique entre les journaux sportifs avait été vive ; d'aucuns prétendaient qu'il fallait laisser la place aux jeunes : Christian Boussus, André Merlin, Marcel Bernard ; pour d'autres, le soin de défendre le trophée devait être confié aux anciens : Cochet, Borotra, Lacoste et Brugnon, dont l'expérience des parties décisives était un atout précieux. Finalement, ce furent les gloires du tennis français Cochet, Borotra et Brugnon qui furent désignées. Or, chose renversante, Cochet, le grand Cochet, qui devait gagner ses deux simples, les perdit, et Borotra — quelle douche pour ses détracteurs ! — mit 2 victoires à son actif. Grâce au double qui revint à la paire française Cochet-Brugnon, la France enlevait ainsi le match par 3 victoires à 2.

En 1931 et en 1932, la France enleva donc de façon ultime le match. On ne peut donc plus parler de suprématie. La Coupe est en danger et les sportifs français le comprennent aujourd'hui mieux que jamais. Cochet n'est plus l'invincible, Borotra ne veut plus jouer la Coupe Davis. La France pourra-t-elle, dans ces conditions, conserver cette année encore le glorieux trophée ?

Nous verrons la semaine prochaine comment les Français entrevoient la chose, et l'importance qu'ils attachent aux championnats de France qui ont commencé samedi, et auxquels participe notre brillante raquette, Mlle Payot, championne de Suisse et d'Allemagne.

Bob.

Technique du ski

Le groupe de skieurs de la section des Diablerets du C. A. S., encouragé par l'accueil fait à la première édition de la « méthode Bilgeri pour l'enseignement du ski », parue l'année dernière, vient de traduire la suite de ce petit volume, traitant particulièrement la « Technique du ski alpin ». On sait la compétence du colonel Bilgeri. Il ne suffit pas toujours de manier habilement ses skis, mais il importe plus qu'ailleurs de ne pas ignorer certains dangers naturels ni de méconnaître les meilleurs moyens d'y parer.

Une jolie brochure in-16, 80 pages ill. de 41 figures sous couverture toile, fr. 2.50.

La famille CHAPPOT-PÉLISSIER a le regret de faire part du décès de

Monsieur Louis-Auguste CHAPPOT

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, le mardi 31 janvier, à 9 h. 30.

Départ de l'infirmerie.

Cet avis tient lieu de faire part

Grande Vente de Mobilier

JEUDI 2 février, VENDREDI 3 février 1933 et jours suivants, de **10 h. à midi** et de **2 h. à 6 h.**, à la

Villa Les Marronniers, à TERRITET

(près de la Pension Veronet, à 2 min de la gare)

on vendra à bas prix tout le mobilier d'un appartement de 10 pièces, à savoir : **MEUBLES laqués blanc,** soit : **10 LITS métalliques** avec matelas, oreillers, tables de nuit, tables, chaises, **8 Lavabos-commodes** avec glace et sans glace, **armoires** à 2 portes, armoire à glace, etc.

Une Chambre à coucher noyer Ls XV avec 2 lits complets, armoire à glace, lavabo av. glace, 2 tables de nuit.

SALLE à manger moderne avec dressoir bombé. Divers. **Fauteuils,** tables, lustres, desserte, chaises cuir, une pendule.

BUREAU américain. Table à écrire. 1 lavabo dessus marbre et glace, 1 coiffeuse, divans turcs, canapé, commodes, etc.

Fauteuils club, dont 2 cuir imit. - Grande glace de salon, paravent, tableaux, TAPIS, etc., etc. Autres meubles. **MEUBLES ANCIENS** tels que : **SALON** Ls-Philippe, vitrine, tables à jeux, tables à ouvrage, **un grand bureau acajou, armoire sculptée, table Vieux-Suisse, table ronde incrustée,** lustres bronze et appliqués, fauteuil ; divers objets Chine et cuivre, etc., etc., etc. BAS PRIX **Tout doit être vendu.**

Baisse de prix sur la Coiffure

Pour combattre la crise, j'organise un service populaire aux prix suivants :

Service dames
Coupe de cheveux **1 fr.** Ondulation **1 fr.** Complet **2 fr. 50.**

Service messieurs
Barbe **30 ct.** - Coupe de cheveux à partir de **70 ct.**

Coupe de cheveux à la machine électrique pour **enfants, 50 ct.**

Se recommande.

Marius FAVRE, coiffeur

Place Centrale **Martigny** Téléphone 118

A VENDRE
environ 15 m3 de
FUMIER
S'adresser à Charles Maurice, Massongex.

ON CHERCHE
Jeune FILLE
pour aider au ménage. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Offres et photo adresser à Mme **Emile GIGER, Gontenschwil, Argovie.**

VINS
Dans les années de récolte insuffisante le
Vin blanc Sansevero
est la qualité appréciée par les consommateurs, sa finesse et son goût délicieux rappellent les bons crus du pays
Importation directe du centre de production. Spécialité, 25 ans d'expérience. Prix avantageux. Echantillons s. demande. Tél. 81
ROSSA, vins, Martigny

On achèterait d'occasion un
établi de menuisier
Demander l'adresse sous 12719 à Orell Fussli-Annonces, Martigny.

Domaine à vendre
dans la **PLAINE DU RHONE,** 7 poses vaudoises avec bâtiments. S'adresser à l'**Etude Genet & Fils, notaires à Aigle.**

Imprimerie Nouvelle
A. Montfort - Téléphone 119

NOUVEAU
LIVRE DE CAISSE
très pratique pour
Commerçants et artisans
Papeterie de la Fiduciaire à Martigny
Av. Gare Tél. 136

Les Engrais de Martigny

d'ancienne renommée, sont vendus en Valais par la

Fédération Valaisanne des Producteurs de Lait

à **SION** et ses agents dans le canton

Ils sont contrôlés par les Etablissements fédéraux de chimie agricole

Fourniture de mulets pour l'armée en 1933

Les propriétaires de mulets aptes au service militaire, qui désirent les louer pour les besoins des écoles et cours en 1933, et qui n'ont pas présenté ou renouvelé leur consignation, sont priés de le faire jusqu'au 10 février 1933, auprès de :

L'Officier de Livraison des chevaux de la Suisse Occidentale
(Signé GRENON Lt. Colonel, Lausanne)

Banque Populaire Valaisanne, Sion

CAPITAL et RÉSERVES : Fr. 1.000.000.--

Obligations à terme

Carnets d'épargne Dépôts depuis 5 fr.

AUX MEILLEURES CONDITIONS

Blanc

Dès le 1er Février
Vente Annuelle de

Blanc

chez

Bonnard & Cie

Lausanne

Profitez des occasions très avantageuses que nous offrons pour compléter votre trousseau personnel et votre linge de maison

Jamais les prix n'ont été si bas pour des marchandises de première qualité

Blanc

Attention

Par suite de circonstances imprévues

A louer

de suite (ou éventuellement plus tard), dans grande localité industrielle du Haut-Valais un

commerce

bien introduit et organisé d'une façon moderne, avec bonne et nombreuse clientèle. Rendement prouvé.

Branche :

Mercerie, Bonneterie et Confection

Petit inventaire serait à reprendre.

Adresser offres par écrit sous OF. 12701 V. à Orell Fussli-Annonces, Martigny.

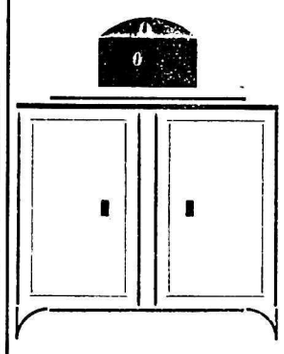

Le **MEUBLE** pour tous !!

Visitez les nouveaux **MAGASINS FASOLI** au sommet du Grand-Pont **SION**

ARTHRITIQUES

Oh ! mon dos !

SOIGNEZ VOS REINS !

Rares sont les personnes qui ne souffrent pas d'une affection arthritique, telle que maux de reins, névralgies, sciatique, rhumatisme aigu ou chronique, gravelle, coliques néphrétiques, goutte, migraine, vertiges, pression artérielle trop élevée, artérioselérose. Les Pilules Foster sont indiquées contre les affections arthritiques et les douleurs qui en résultent.

PILULES FOSTER
pour les Reins et la Vessie

Dans toutes les pharmacies : 2 francs la boîte, 3 fr. 75 la double-boîte. Concessionnaire pour la Suisse : J. C. Brandenburg van der Grenden, 69, Route de Lyon, Genève.

Scierie et Bois Ouvrés S. A., Bex

Sapin, charpente et menuiserie
Mélèze, pin de Pologne et Douglas
CAISSES en tous genres

Soirées Cinématographiques et Musicales

données par la

Fabrique des Produits Alimentaires MAGGI

à **Martigny-Ville,** CASINO ÉTOILE, lundi 30 janvier à 20 h. 30, matinée à 16 h.

à **Fully,** Grande SALLE DU COLLÈGE, mardi 30 janvier à 19 h. 30, matinée à 16 h.

à **Saxon,** SALLE DE GYMNASTIQUE, mercredi 1er février à 19 h 30, matinée à 15 h. 30

à **Saillon,** GRANDE SALLE, jeudi 2 février, à 19 h. 30 matinée à 14 h 30

Entrée gratuite Pour programme, voir affiche et invitations

FIANCÉES

Avant de faire votre achat de **TROUSSEAUX** et **LINGERIE,** demandez les échantillons de la

Maison SCHWOB et Cie

TISSAGE DE TOILE

Vente directe de la fabrique à la clientèle privée. Linge de 1re qualité et à des prix les plus avantageux.

Représentée par :

AUGUSTIN LUGON, EVIONNAZ Tél. 30

Se rend à domicile avec collection. Devis sans engagement

Vos Fils

apprennent l'ALLEMAND à perfection chez Msr. L. Baumgartner, « Steinbrüchli » Lenzbourg. Education soignée, vie de fam. 5-6 leçons par jour. Piano, sport. Prix fr. 120.— par mois. Demandez réf. et prospectus.

Viande désossée

pour charcuterie, hâchée, sans nerfs, à

Fr. 0.50 le ½ kg.

Expédition par retour du courrier.

Boucherie Chevaline, Martigny. Tél. 278

2

autocars

A vendre

l'un à 16 places, l'autre à 22 places. - Demandez renseignements sous chiffre P. 405-1 L., à Publicitas, Lausanne.

Banque Populaire de Martigny S.A.

Dépôts A TERME ET A VUE.

Carnets d'épargne

Toutes OPÉRATIONS de BANQUE

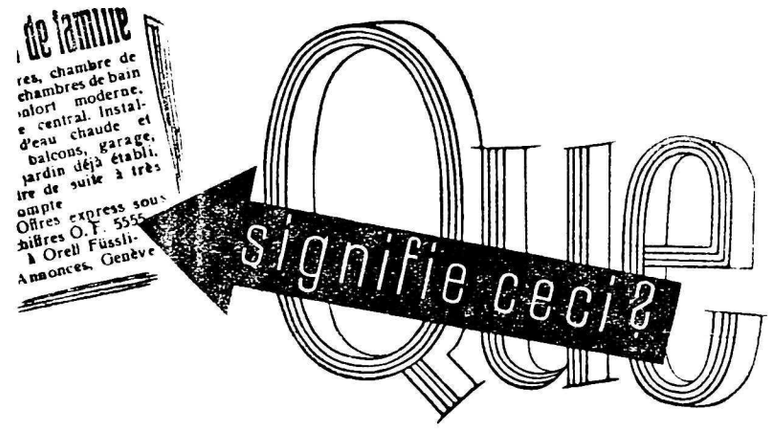

Cette phrase finale indique que l'annonceur a su trouver pour le même prix un moyen d'annoncer bien plus sûr et bien plus simple. Faites-en autant!

Vous nous transmettez votre ordre — nous l'exécutons et prenons soin à ce que votre annonce paraisse en temps voulu dans le journal voulu. Vous voyez, nous travaillons, nous pensons pour vous, et ceci gratuitement.

Que vous transmettiez votre annonce directement au journal ou que vous passiez par notre intermédiaire, vous ne paierez pas davantage. Mais vous aurez par contre moins de travail et — plus de succès.

les spécialistes de la bonne publicité

ORELL FÜSSLI ANNONCES

FEUILLETON DU « CONFEDERE » 5

JOHAN BOJER

LE DERNIER VIKING

Roman traduit du Norvégien
par P.-G. LA CHESNAIS

Le sommeil fut agité dans les lits de la petite maison. Marja, la seule personne qui n'eût pas encore dit un mot, était couchée tout éveillée auprès de Kristaver, mais faisait semblant de dormir. Et lui-même pensait aux répondants qu'il lui fallait trouver pour emprunter à la banque, et tout ce qu'il devrait tâcher d'obtenir à crédit chez les commerçants de la ville. Ce n'est pas rien d'équiper six hommes. Si la saison de pêche était mauvaise... ce serait l'assistance publique pour lui et les siens.

Et il y avait aussi *la Méduse*. Un reproche bourdonnait vaguement à ses oreilles. Ne s'était-il pas conduit comme un imbécile ? Si le bateau avait chaviré avec d'autres, pourquoi, lui, le ferait-il aller droit ? N'était?ce pas pure fanfaronnade ? Et oseras-tu emmener ton fils aîné dans une aventure aussi hasardeuse ?

Mais, à cette idée, il sourit avec dédain. Il en est des bateaux comme des chevaux et des femmes, ils ont leurs tics et leurs caprices, qu'il faut savoir corriger. Le bateau n'avait aucun défaut, aucun du moins auquel il n'y eût remède.

Kristaver répéta : « Je vous montrerai que je saurai le faire marcher, moi. Et qu'il ne flanchera pas. »

Mais si elle avait su ce qu'il en était,... celle qui était couchée près de lui ! Aïe.

Lars, dans son grenier, ayant Oluf étendu auprès de lui, réfléchit et finit par s'endormir, puis il rêva et se réveilla dans un sursaut. Quant à Oluf, il dormit tout le temps, car il n'en pensait pas bien long. Mais Lars n'était pas si simple. Il se sentait attiré des côtés les plus divers. A l'école, il avait été un vrai bûcheur, il aimait l'étude, certes, et le maître et le pasteur lui avaient conseillé d'emprunter pour se préparer à l'école des instituteurs. Cela le tentait, il n'y avait pas à dire, car il ne demandait qu'à se pousser dans le monde, et sa mère, lorsqu'ils causaient tête à tête, ne manquait pas d'affirmer que c'était là sa voie. Mais son père était un gars des Lofoten et patron, et Lars avait aussi envie d'être comme son père. Jamais il n'oublia qu'un jour la femme du pasteur lui avait dit : « Maintenant je sais comment était Olaf Trygvason [1]). Il ressemblait à ton père comme deux gouttes d'eau. »

Et il se rappelait ce que le maître avait dit une fois du bateau qui sert aux Stavaeringiens [2]) pour la pêche aux Lofoten : il descendait des anciens vaisseaux de guerre qui emportaient les Vikings à des batailles et à des découvertes bien loin sur toutes les mers du monde... C'est encore sur les mêmes bateaux que les pêcheurs parcourent aujourd'hui les mille kilomètres vers le Nord pour lutter contre les orages et la mer aujourd'hui comme autrefois, il y a des siècles et des siècles. Oui, Lars voulait faire absolument comme son père.

Il dormait et il rêvait, et il prenait part à la bataille de Svolder [3]). Olaf Trygvason était son père, et lui-même était Ejnar Tambarskjaelver. Il lançait ses flèches plus fort que les autres et son arc se brisa. « Qu'est-ce qui a craqué avec un tel bruit ? », demanda Olaf. « La Norvège dans tes propres mains, roi ! » dit Lars, et il se retourna dans son lit, où ce bêta d'Oluf dormait profondément.

Le lendemain, ils étaient réunis à table et mangeaient, quand Oluf dit :

— Mais le bateau n'a pas de flamme, père. Tu mettras bien une flamme en haut du mât, comme c'est l'usage.

Le père répondit qu'il avait pensé à en parler à Karen, la couturière.

Maria leva les yeux vers lui, le visage éclairé d'un vague sourire. Elle dit :

— Oh ! tu peux bien me confier ça.

— Oui, n'importe quoi fera l'affaire.

Marja avait un morceau d'étoffe rouge juste assez grand pour se faire un jupon. Le jour même, elle y coupa en triangle une flamme large d'une demi-aune à la base sur une aune de longueur. Puis, elle trouva du fil de laine jaune clair, et se mit à broder un K et un M. Elle éprouvait une chaleur douce à ce travail, parce que les lettres étaient les initiales de son mari, et en même temps elle était bien près de sangloter.

Un jour, elle met ses habits du dimanche, se munit d'une corde, dit aux petits d'être bien sages, et s'en va, montant la route. Elle allait vers la vallée, chez son frère, pour ramener une vache qui avait passé l'été dans les pâtis de la montagne.

C'était une vache qu'elle avait eue comme génisse, là-haut chez sa mère, et depuis lors elle l'avait louée chaque année, pour la ramener chaque automne. C'était une singulière promenade, tant pour la vache que pour elle. Lorsqu'elles quittaient toutes deux la petite terre au bord du fjord, « Russie » tournait sa jolie tête blanche vers les bâtiments, et se mettait à mugir : dans l'étable qu'elle avait habitée tout l'hiver, elle se sentait chez elle. Et Marja qui pensait à ses petits ,avait peine aussi à partir. Mais dès qu'on arrivait dans les terres de l'intérieur, « Russie » flairait l'air des montagnes et le reconnaissait, se souvenait des longues journées claires passées dans les pâtis, s'avançait d'un pas plus léger, meuglait tout doucement, et se hâtait vers les lieux familiers où elle était chez elle aussi. Et Marja elle-même oubliait les petits et la maison au bord de la mer, et ses pas devenaient de plus en plus légers, car elle se rendait chez elle, dans le seul endroit au monde où elle se trouvait bien.

(à suivre)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, éditeurs, à Paris.

[1]) Roi de Norvège, le premier qui se fit chrétien, et fondateur de la ville de Nidarôs (Trondhjem), héros, par conséquent, de la région qu'habite Kristaver. La légende attribue à Olaf Trygvason une force et une adresse prodigieuses.

[2]) Stavaeringiens : c'est, dans la langue des pêcheurs des Lofoten, le nom des habitants de la côte qui s'étend du fjord de Trondhjem, vers le Nord, jusqu'à l'Aafjord. C'est à cette région qu'appartiennent les principaux personnages de ce roman. Dans la pensée de l'auteur, ils sont sans doute partis de la commune appelée Rissen, située sur la rive orientale du canal d'entrée dans le fjord de Trondhjem. Johan Bojer y était domestique de ferme dans un grand domaine, lorsqu'il s'engagea, en 1888, pour une saison de pêche aux Lofoten.

[3]) Bataille navale où périt, en l'an 1000, Olaf Trygvason. Ejnar Tambarskjaelver était son meilleur archer. Les paroles qui suivent sont dans le récit de Snorre, l'historien des sagas royales.

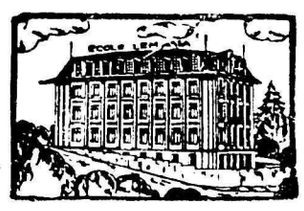

ECOLE **Lémania** LAUSANNE

Préparation rapide et approfondie

Maturité fédérale. Poly. Baccalauréats